
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°8

14 mai 2020
Visio Webex

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien AUBINEAU, Alexis AVDEEFF, Stéphane BEAUD, Marlène BELLY, David BODET, Cédric BOUQUET, Teddy BRUNET, Mathilde CARRIVE, Valentin CATTIER, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Florian DUPERRE, Laurian FONTAINE, Anthony GAGNAIRE, Alice GRELIER, Chloé GUY, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Benoît LEROUX, François LUMINEAU, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Véronique MEYER, Jean-Marie PINCEMIN, Jean PYLOUSTER, Fanette QUADRIO, Pauline QUEMART, Chimène SIREDEY, Erwan STORDAIR.

Membre.s. nommé.e.s présent.e.s : Jean-Marie LECOINTRE

Membres invité.e.s présent.e.s : Benoît AUBIGNY, Emmanuel BABBI, Claire BEAUSSE, François BRIZAY, Catherine ESNARD, Patricia ETIEN, Armelle GIGLIO-JACQUEMOT, Marie-José GRIHOM, Philippe GROSOS, Marion HAZA, Yvan HOCHET, Eric MARCEAU, Myriam MARCIL, Vincent MICHEL, Adelina MIRANDA, Christian PAPINOT, Emmanuelle VAREILLE, Sofia VELOSO, Nicolas VIBERT, Alexandre VINCENT, Graeme WATSON, Jean-Louis YENGUE.

Membre.s invité.e.s excusé.e.s : Philippe MAINTEROT

Préambule :

Le doyen remercie l'ensemble des membres du conseil d'être si nombreux en séance ce jour malgré les conditions encore exceptionnelles de réunion en visioconférence. Cette situation dite « exceptionnelle » va peut-être devenir la norme dans les mois à venir. La récente interview de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le journal *Le Parisien* fait écho à des éléments de discussion qui ont déjà eu lieu en Conférences des Directeurs de l'université. Nous allons vers une période particulière qui risque de s'inscrire dans une durée assez longue. Il est donc vraisemblable que nous ayons des difficultés à organiser des conseils d'UFR en présentiel et que nous soyons amenés à continuer à travailler à distance. Nous nous adapterons en fonction des contraintes et des nouvelles dispositions mises en œuvre dans les prochaines semaines.

Deux points vont être principalement traités aujourd'hui :

- Le Plan de Retour à l'Activité
- La validation de cette fin de semestre

Lors du dernier conseil, le 21 avril 2020, le lendemain de la remise en cause du semestre blanc, le Conseil s'était quitté sur une position élaborée et adoptée en séance, laquelle s'était prolongée l'après-midi. Le texte a été ensuite diffusé à toute la composante. Par la suite, un travail a été engagé, coordonné par Catherine Esnard et Marion Haza, que le doyen remercie vivement de leur implication. Ce travail a occupé l'équipe de direction et une bonne partie des collègues pendant la pause pédagogique du mois d'avril. Les évaluations sont à présent en cours depuis le 4 mai et ce jusqu'au 18 mai.

Depuis, la décision a été prise de mettre en place le déconfinement à partir du 11 mai. Nous sommes donc à présent dans cette dynamique et un travail a été mis en œuvre ces dernières semaines au sein de l'université pour élaborer ce que l'on appelle un Plan de Retour à l'Activité (PRA). Cette dénomination ne laisse pas sous-entendre qu'il n'y ait pas eu d'activités au sein de l'université depuis 2 mois bien au contraire. L'adjectif supplémentaire « normale » ou PRAN, qui a été utilisé au début, est tout à fait essentiel : le « n » minuscule signifiant que le retour à la normale n'est pas encore pour demain. La consigne, qu'elle soit ministérielle ou de l'université, est très claire : nous sommes invités à venir le moins possible dans les locaux et à privilégier, dans toutes les situations où cela est possible, le télétravail. La présence dans les locaux doit rester exceptionnelle.

La méthodologie mise en œuvre par l'université a été de demander en parallèle à chaque composante d'élaborer son PRA. Ce document vise à identifier les bâtiments où les personnels seront présents, à quel moment et à quelle rythmicité. Il s'agissait d'identifier les présences régulières et répétitives sur plusieurs semaines. Le PRA permet également à l'Université d'identifier les services subissant des pertes en potentiel humain et de mettre ces pertes en lien avec les fonctions essentielles de l'établissement (paies, sécurité des biens et personnes, mission prioritaires par l'établissement). En parallèle, la même demande a été formulée pour les laboratoires. L'ensemble des PRA a été transmis au DGS qui a fait une synthèse des documents. Nous sommes actuellement en train de mettre en pratique les éléments en vue d'une ouverture possible de quelques bâtiments à partir du 18 mai. A ce jour il n'y a aucune garantie que ce retour puisse se faire le 18 mai, l'ouverture étant conditionnée par la mise à disposition de masques que nous n'avons pas encore reçus hier.

1) Présentation du Plan de Retour à l'Activité de l'UFR SHA

Lors du confinement, l'UP avait rédigé en urgence un plan de continuité de l'activité sans consulter les composantes. Au cours des dernières vacances, l'UP a communiqué à l'ensemble des composantes des documents pour préparer le retour d'activité sur site. Le titre choisi laissait penser à un retour en présentiel dans les locaux, ce qui n'est pas le cas. Il est question de renforcer la continuité d'activité plutôt qu'un véritable retour à la normale.

L'UP a choisi d'agir sous 2 axes :

- Demander aux composantes d'élaborer leur propre document hors recherche-demandes supervisées par Gilles Mirambeau, Directeur Général des Services.
- Demander en parallèle aux responsables de laboratoires d'élaborer également un document sous la supervision de Thomas Rogeume, le Vice – Président à la recherche.

→ Les objectifs du PRA :

- Organiser un retour très partiel dans les locaux en définissant les actions qui imposent d'y revenir ainsi que les possibilités d'y appliquer le protocole de désinfection permettant ainsi un retour sans prendre trop de risque.
- Permettre de mesurer la perte de potentiel humain, notamment le potentiel humain BIATSS pour soutenir les activités de l'UP.
- Mettre en perspective la perte de son potentiel au regard des priorités à la fois de l'UP, des composantes et des laboratoires.

Pour l'UFR, le fait de compléter le PRA a fait apparaître une perte de 20% du temps de travail des collègues BIATSS par rapport à la situation avant le confinement.

Cet élément est particulièrement sensible dans le cadre du retour dans les locaux car les équipes d'entretien sont en première ligne, leur présence conditionnant la réouverture des bâtiments.

Pour les équipes d'entretien de l'UFR, nous perdons 35% de nos collègues car un certain nombre d'entre eux répondent aux critères de risques. Ces collègues ne peuvent donc pas revenir réaliser leurs missions.

Sur la base de ces différents constats, qui ont pour objectif d'identifier ou de redéfinir si besoin les priorités à la fois de l'UP et des composantes, il est ainsi possible d'identifier des points de faiblesse.

- Enfin, le PRA avait pour objectif de recenser les besoins de présence dans les locaux.

→ Au niveau de la temporalité :

- Nous sommes actuellement sur une première version qui devrait s'appliquer à partir du 18 mai (si nous sommes autorisé.e.s à revenir dans les locaux à cette date) et jusqu'au 5 juin. Une actualisation sera faite après cette date.

Cette semaine a été consacrée à la formation des agents d'entretien aux nouveaux procédés de désinfection.

En parallèle, des visites de locaux sont organisées avec les responsables de l'UP pour préparer les bâtiments aux processus de désinfection, en réalisant notamment des affichages par zones pour marquer la périodicité d'entretiens à réaliser. Le but est de pouvoir faire venir des agents ne connaissant pas les locaux dans un souci de mutualisation des équipes logistiques le temps du PRA.

→ Conditions de retour dans les locaux :

Le retour dans les locaux est conditionné par la distribution de masques et de produits de désinfection. L'UP a commandé des masques, une partie jetable et une partie lavable/réutilisable. Des gels hydro alcooliques ont été confectionnés dans un laboratoire du Futuroscope.

A terme, l'achat de matériel de nettoyage et de désinfection sera à la charge budgétaire des composantes.

→ Au niveau des principes de cadrage du PRA :

L'idée est de privilégier le travail à domicile et donc d'identifier ce qui pourrait nous obliger ou nous contraindre à revenir dans les locaux de manière prolongée, le principe du PRA n'étant pas d'identifier de rapides passages dans son bureau pour récupérer ou déposer des dossiers, documents ou matériels. L'objectif est d'identifier des journées ou des demi-journées de présence dans les locaux.

L'UP se projette dans l'idée que le travail à domicile va fortement se prolonger ce qui suppose d'équiper les collègues qui ne le seraient pas encore en matériel pour assurer le travail à distance. Pour les collègues BIATSS non équipés, on peut compter sur un budget nécessaire de 20 000 euros. Les collègues déjà équipé.e.s, notamment enseignant.e.s chercheu.se.r.s, pourraient également avoir besoin d'un renouvellement de matériel.

Une commande groupée devrait être passée à l'échelle de l'UP, dont le coût budgétaire sera à la charge des composantes et services bénéficiaires.

Ces dépenses supplémentaires n'ont pas forcément été prévues dans le budget. Cela nécessite donc de re-prioriser les dépenses d'investissement pour reculer certainement à l'année prochaine des dépenses initialement prévues cette année.

→ Autres éléments du PRA :

- Le fonctionnement des bibliothèques universitaires (BU) : elles restent fermées au public mais une partie de leurs activités pourra être assurée par la mise en place d'un guichet dans le hall du E18 pour l'UFR SHA. Les bibliothèques associées, le CESCUM et la géographie, seront invitées à participer à une réunion pour envisager la capacité d'étendre ce processus à ces bibliothèques.

- Il n'est pas envisagé d'accueillir les étudiant.e.s au sein des locaux. Cependant, cela ne nous empêchera pas de maintenir une permanence téléphonique au sein de la scolarité tous les jours de la semaine.

- La gestion du courrier : l'UP souhaite relancer le service mais nous n'avons pas encore les informations sur la périodicité. Le service de vagemestre pourra-t-il être assuré ? Si cela n'était pas le cas, l'UFR devrait se déplacer pour récupérer le courrier. Ces informations nous manquent encore pour pouvoir nous organiser sachant que le traitement du courrier est une des raisons essentielles pour faire revenir le personnel dans les locaux. Le traitement du courrier devra aussi s'adapter aux mesures d'hygiène.

→ Les principes à respecter pour le retour dans les locaux :

- Réunion limitée à 10 personnes, avec une préconisation d'1,5 mètres d'écart entre les personnes. Donc il faut au maximum un siège sur 2 d'occupé. Si la réunion se déroule sur plusieurs journées, il faut que les personnes restent à la même place sur l'ensemble des demi-journées sachant que le nettoyage ne pourra peut-être pas être assuré entre temps.

Pour pouvoir occuper des bureaux communs, il faut que chacun dispose d'un minimum de 12 m².

Pour toutes les catégories de personnel, les collègues présentant un facteur de risque sont invités à consulter soit leur médecin traitant, soit le médecin du travail pour obtenir un certificat d'isolement.

Au niveau des processus de désinfection, cela va demander un temps supplémentaire aux collègues même si ces dernier.e.s n'auront plus à nettoyer les salles de cours, hors grand nettoyage d'été.

Dans les parties communes et toilettes, il faudra prévoir 2 désinfections par jour.

Pour les bureaux, les collègues auront à nettoyer tout ce qui serait susceptible d'être utilisé par plusieurs personnes comme les poignées de porte et les tables de réunion. Par contre, le nettoyage d'un poste de travail individualisé sera à la charge de chaque collègue l'utilisant à l'aide de lingettes pour notamment le clavier et la souris.

A noter qu'une surface non occupée/touchée depuis 5 jours est considérée comme non contaminante.

Le DGS a pris la décision de ne pas ouvrir tous les locaux pour éviter les situations de travail.eur.euse.s isolé.e.s et afin de tenir compte de la capacité à réaliser complètement les processus de désinfection.

Les bâtiments ouverts à l'UFR SHA seront :

- le E15 tous les jours,
- le A4 limité à l'aile de psychologie et uniquement 2 jours par semaine,
- le E18 mais uniquement la partie concernée par le guichet,
- le E13.

Pour les collègues du bâtiment E14 ou de l'aile géographie du bâtiment A4, s'ils ont besoin d'être accueilli.e.s dans la durée, il.elle.s devront l'être dans d'autres locaux. Par exemple, à l'hôtel Fumé, nous avons la possibilité de les accueillir dans la salle Dominique Guillemet ou dans la salle du DESS.

La Présidence a pris la main sur le contrôle d'accès des bâtiments comme le E08, ce qui signifie que l'accès par badge est soumis à leur autorisation.

La parole est donnée à Myriam Marcil, directrice du SCD, que le doyen remercie pour sa présence ce jour :

L'information n'a pas encore été communiquée car le processus de validation par l'établissement de l'organisation proposée par le SCD, d'ouvrir des guichets dans différentes bibliothèques, est en cours de validation par l'établissement aujourd'hui même.

Les activités en contact avec le public devraient redémarrer doucement. Toute la partie numérique et à distance avec la documentation a été maintenue pendant le confinement.

Ce processus de retour à l'activité a été envisagé en 2 temps :

- l'ouverture d'un guichet de collecte pour permettre aux étudiant.e.s et à tous les usagers des BU de rapporter les documents ou le matériel informatique emprunté dans les différentes BU.
- Système de prêts à emporter pour passer commande à distance via le système informatique de gestion des BU. Un sachet sera préparé avec la documentation demandée et les usagers viendront les chercher dans les différents lieux de collecte.

Pour le moment, l'organisation pressentie est l'ouverture de 4 lieux uniquement sur Poitiers :

- Bâtiment B4 en Sciences
- Bâtiment D1 en Médecine Pharmacie
- Bâtiment A1 en Droit
- Bâtiment E18 à l'UFR SHA

Niort et Angoulême sont également envisagés par la suite.
Ce guichet pourrait ouvrir à partir du mardi 19 mai mais cela reste conditionné à la publication du décret du 11 mai qui restreint très fortement l'accès des usagers aux établissements de l'enseignement supérieur. Ce décret interdisant de mettre en place ces guichets à destination des étudiant.e.s.

Pour le prêt à emporter, pour des raisons informatiques, il ne pourra pas être mis en place avant la semaine du 8 juin.

A retenir :

- Mise en place de la collecte mardi 19 mai
- Mise en place des prêts à emporter à compter du lundi 8 juin

Une réunion est programmée avec les bibliothèques associées vendredi 15 mai après-midi pour voir dans quelles mesures les choses vont pouvoir redémarrer dans ces structures.

Echanges :

- Avec ce décret, il est vraiment dommageable de mettre des bâtons dans les roues dans le processus de réouverture des BU alors que cela risque une nouvelle fois de pénaliser les étudiant.e.s qui auraient fort besoin pour certains d'emprunter des ouvrages.

- Quelles sont les personnes à contacter si les enseignant.e.s-chercheur.euse.s ont besoin de venir récupérer des affaires dans leur bureau si celui-ci se trouve dans un bâtiment resté fermé?

Il est nécessaire de contacter le responsable administratif et le responsable logistique, en prévoyant d'utiliser du gel hydro-alcoolique avant et après avoir touché les poignées de portes.

- Sommes-nous autorisé.e.s à nous rendre dans les locaux pour imprimer des documents sachant que la reprographie de l'UFR est fermée ?

A ce jour la reprographie reste fermée mais pourrait ré-ouvrir ultérieurement. Un déplacement pour impression est plus qu'un aller-retour. De plus, dans les bâtiments qui ne sont pas ouverts, comme le E14, il n'est pas prévu de nettoyage. On considère qu'au bout de 5 jours après le dernier passage d'une personne, il n'y a plus présence de virus. Néanmoins, s'il devait y avoir beaucoup d'accès à ces bâtiments fermés, cela présenterait un risque assez important.

Tout dépend également s'il s'agit de simples impressions ou de reprographie. Pour de la reprographie, on peut envisager d'ouvrir le bureau de Didier Péguin et à l'aide de ses codes, réaliser le travail demandé. Il est également important de regrouper le travail.

- Est-il envisageable de prévoir des soutenances de mémoire en présentiel ? Elles constituent un moment solennel et important pour nos étudiant.e.s. Ne pourrait-on pas demander des soutenances en présentiel au mois de septembre ?

Les soutenances de mémoire ne sont pas autorisées en présentiel. Il faut donc les envisager à distance ou à la rentrée. Il est rappelé que nous ne savons pas encore comment sera la situation au mois de septembre. De plus, il s'agit d'une décision qui s'impose au niveau national, nous ne pouvons donc pas le discuter en interne.

- Peut-on envisager de réunir des étudiant.e.s pour une soutenance dans d'autres locaux que ceux de l'université ?

Le doyen répond et insiste sur le fait qu'il interdit ce type de pratique.

- Peut-on envisager la réouverture du laboratoire d'archéologie pour les étudiant.e.s de masters et les doctorant.e.s ? ainsi que la salle des doctorant.e.s ?

Il est précisé que les étudiant.e.s ne doivent pas revenir à l'université. Le DGS a également fait le choix de ne pas rouvrir le bâtiment E17, il n'est donc pas possible d'y accueillir des étudiant.e.s.

Seul le Président est habilité à décider des ouvertures ou non des locaux. Dès lors qu'il y a ouverture, tout ce qui se passe dans les locaux est sous la responsabilité du directeur de composante.

Merci à Eric Marceau pour sa présentation claire et exhaustive.

Merci également à Myriam Marcié pour le complément d'informations concernant le prêt qui s'amorce à la BU Michel Foucault.

2) Point sur la validation des semestres en cours

Merci à Catherine Esnard et Marion Haza pour leur important travail et leur fort investissement notamment pendant la pause pédagogique, sans oublier tou.te.s les collègues mobilisé.e.s que la direction remercie également pour leur réactivité.

Ce travail a permis d'obtenir un résultat concret, les évaluations étant en cours et touchant quasiment à leur fin.

A l'issue de la session, il est demandé de respecter le calendrier diffusé notamment pour le retour des notes des enseignant.e.s le 2 juin pour les licences et le 8 juin pour les masters. Le rétro-planning est extrêmement serré pour permettre de tenir les délibérations dans les temps tout en respectant tout de même un temps de correction convenable et surtout un temps de travail convenable pour les collègues BIATSS dans les secrétariats. Si tout le monde se tient aux dates qui ont été posées dans le calendrier, les choses devraient bien se passer jusqu'à début juillet.

Pour la 2nde session, le retour des aménagements de MCC est attendu pour le vendredi 15 mai à midi. Il est demandé de faire le plus simple possible, limiter le nombre d'épreuves, ne pas forcément en produire si les évaluations sont en contrôle continu.

Il y a beaucoup de réunions assesseur.e.s actuellement dont une ce matin où des décisions ont été prises sur les règles de bienveillance à porter lors des jurys. Le document ne peut pas encore être transmis, il faut attendre la CFVU du 28 mai avant de pouvoir le diffuser. Mais on peut déjà dire que les collègues auront une certaine latitude pour évaluer les étudiant.e.s.

Une réunion assesseur.e.s est prévue le 25 mai pour préparer la rentrée, commencer à réfléchir sur les aménagements.

Une commission de la formation est programmée le 28 mai. Cette commission sera un espace d'échanges et de discussions dédié spécifiquement aux formations et où pourront être abordées également les questions relevant de l'accueil des étudiants étrangers dans le contexte sanitaire actuel en présence d'Alexis Avdeeff, assesseur aux RI de l'UFR.

Le directeur de l'UFR insiste sur le respect des délais et le fait de ne pas forcément attendre les dates limites mentionnées plus haut pour transmettre ses notes. Des procédures extrêmement simples et efficaces peuvent être mises en œuvre pour simplifier l'export dans Apogée. Il ne faut donc pas hésiter à contacter les collègues des secrétariats. Il est aussi important

d'alléger autant que faire se peut le travail de chacun.e. Ne pas oublier également que tous les étudiant.e.s qui le souhaitent doivent pouvoir valider leur semestre.

Les élu.e.s étudiant.e.s ont eu très peu de retours des étudiant.e.s ce qui laisse supposer que les dernières mesures ont été plutôt une réussite. Dans l'ensemble cela a l'air de bien se passer. Il y a toujours des petits problèmes à la marge mais qui se règlent petit à petit.

On arrive à la fin de cette période d'évaluations qui se termine le 18 mai soit lundi prochain inclus. Le directeur de l'UFR invite donc les responsables de département et particulièrement les responsables de formations à faire une relance auprès de toutes les promotions afin de rappeler la date limite. Les étudiant.e.s doivent se manifester s'ils.s elles ne peuvent pas déposer en ligne ou encore s'ils.s elles souhaitent redoubler.

Echanges :

- Les étudiant.e.s qui le souhaitent, auront-ils la possibilité de poursuivre leur stage jusqu'en décembre ?

Sont concernées les années diplômantes : les licences pro et les M2, sous réserve qu'il n'y ait pas de projet de poursuite d'études à la suite de cette année de diplôme. S'il y a poursuite d'études, l'étudiant.e doit valider absolument en septembre.

- Est-il possible de renvoyer le cadrage qui avait été transmis pour la session 1 en vue de la session 2 ?

L'assesseure à la formation confirme qu'elle va renvoyer le document aux collègues.

- Pour les étudiant.e.s souhaitant redoubler, quelle est la procédure à suivre ? Une procédure a été diffusée au sein des départements. Il faudrait signaler la situation au département et en particulier aux collègues responsables d'année. Il faut être très prudent pour les étudiant.e.s boursier.e.s car il y a une obligation de présence aux examens et donc de déposer un travail.

3) Informations diverses :

→ Informations Recherche :

- La recherche est actuellement immobilisée, les colloques et les missions étant complètement à l'arrêt. La conséquence de cet arrêt est que les caisses des laboratoires sont pleines, les crédits ayant du mal à être dépensés.

En partant de ce constat, il a été décidé de suspendre l'enveloppe recherche mutualisée (ERM) : l'annulation des missions et des colloques empêche les laboratoires de dépenser un budget qui ne pourra pas être reporté l'année prochaine. L'ERM qui repose sur le taux de dépense des laboratoires à la fin du mois de mai, met en difficulté certains laboratoires qui ne pourront pas être éligibles à l'ERM cette année. Il a donc été décidé de suspendre le fonctionnement de l'ERM uniquement pour l'année 2020. Cela sous-entend que les budgets des laboratoires ne feront l'objet d'aucun prélèvement au titre de l'ERM au cours de l'année et qu'ils devront, par conséquent, autofinancer les soutenances de thèses sans compter sur une ressource autre.

- La Commission Recherche de l'UP devrait se réunir le 20 mai 2020 en distanciel avec à l'ordre du jour :
 - Le PRA pour les activités de recherche,
 - Les critères d'éligibilité pour les prolongements de contrats doctoraux,
 - La question du report des crédits des colloques 2020
- La Commission Recherche de l'UFR se réunira en séance restreinte et en distanciel le 25 mai pour l'examen d'un dossier d'HDR ainsi que le 18 juin pour l'examen des dossiers d'éméritats, les décharges jeunes maîtres de conférences, et les CRCT établissement

Echanges :

- Le report des crédits pour les manifestations scientifiques est une décision positive mais l'UP devrait également faire un effort pour reporter le reliquat du budget 2020 sur 2021.

L'UFR y est tout à fait favorable et cette demande a déjà été relayée. Il y a déjà eu quelques éléments de réponse avec un refus très net de la part de l'UP.

La demande sera faite même si cela reste compliqué légalement au niveau de la comptabilité publique (nécessite un prélèvement sur fond de roulement soumis à l'approbation du rectorat).

- Y-aura-t-il fin juin une réunion de la commission recherche de l'UP ?
L'assesseur recherche n'est pas informé. Il a été fait mention de manière détournée du fait qu'il y aurait une réunion de la commission recherche de l'UP le 10 juin mais cela n'a fait l'objet d'aucune annonce officielle.

- Concernant la rentrée, du point de vue de la recherche, avons-nous la possibilité d'organiser à nouveau des colloques et des journées d'études sur ce premier semestre ? peut-on engager les dépenses ? et si oui, à partir de quand ?

Il n'y a pas de consignes qui dépassent le cadre du protocole sanitaire général actuel. Nous n'avons pas de visibilité au-delà du 31 août, la prudence est donc de rigueur. Peut-être aurons-nous plus de visibilité à compter du 15 juin sur ce qui nous attend à la rentrée. Aujourd'hui c'est encore trop tôt.

→ Les postes d'ATER :

L'UFR espérait obtenir 7 postes d'ATER en 1^{ère} vague, mais en a obtenu finalement 5. Les 2 autres devaient arriver au cours de la 2^e vague. Le directeur de l'UFR a transmis un courrier au Président de l'université pour formuler un certain nombre de demandes : les 5 postes encore manquants sur les 10 souhaités ainsi que 2 demandes spécifiques dont 1 pour le département de géographie du fait du report de l'élection à la Présidence de l'université. Par conséquent, le départ à la retraite de Yves Jean est reporté au 1^{er} janvier. Le recrutement sur son support de poste ne prendra donc effet qu'au 1^{er} janvier 2021. De plus une demande pour l'archéologie médiévale a été formulée par les collègues du département d'Histoire de l'Art. La demande a été transmise pour ces 2 postes supplémentaires même si la direction de l'UFR ne se fait pas d'illusion sur la réponse qui sera faite.

Affectation des 5 postes d'ATER pourvus en 1^{ère} vague :

- 2 postes au département de psychologie
- 1 poste au département de sociologie
- 1 poste en histoire de l'art moderne
- 1 poste en musicologie

La 2^{ème} vague aura lieu au mois de juin :

- 1 poste en philosophie
- le 2nd poste en musicologie
- 1 poste en histoire médiévale

Pour la 2^{ème} ou 3^{ème} vague :

- 1 poste en histoire de l'art contemporain,
- 1 poste en psychologie

La prochaine séance du conseil de l'UFR aura lieu le 25 juin 2020.

L'équipe de direction remercie vivement les membres du conseil pour leur participation ce jour, les échanges ayant été de grandes qualités.

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



David CLARYS

La secrétaire de séance



Céline CAPILLON